

Second degré : Concours externes CAFEP – CAPES / CAPET

Admissibilité		
Épreuves	Durée / coefficient	Modalités des épreuves
Épreuve écrite disciplinaire Épreuve écrite appliquée	Durée : selon la section Coefficient 2	Modalités différentes selon la section choisie
Admission		
Épreuve d'entretien	30 mn / Coefficient 3	Entretien pour évaluer la motivation et la connaissance du système scolaire ; le candidat pourra faire valoir son parcours...
Épreuve de leçon	1 h / Coefficient 5	Créer une séquence d'apprentissage

Concours externe spécial :

Les épreuves d'admissibilité et d'admission sont identiques à celles des concours externes. Outre passer l'épreuve orale d'entretien, le candidat devra fournir un CV, une lettre de motivation et une fiche indiquant les travaux de recherche qu'il a effectués dans le cadre de son doctorat notamment.